

SAT

BP 90

44002 NANTES Cédex

Tél : 02 51 39 55 87

Télécopie : 02 51 39 55 88

BON DE LIVRAISON N° 04-78

du 21 juin 2004

Semaine 26

Site : Chantiers BÉNÉTEAU

16 boulevard de la Mer

85803 St Gilles-Croix-De-Vie

Contrat 2004 n° 27864

Références pièces	Désignation	Bateau	Quantité livrée	Observations
049 599	Encad Baie	Lagoon 380	6	
042 020	Capot puit chaîne	Lagoon 380	5	
033 571	Descente intérieure	Océanis 40 cc	5	
054 893	Hard top	Océanis 42 co	6	
034 437	Cache glissière	Bénéteau 50	4	
046 993	Salle d'eau	Océanis 361	7	

ANNEXE 2

SAT

BP 90

44002 NANTES Cédex

Tél : 02 51 39 55 87

Télécopie : 02 51 39 55 88

Contrat 2004 n° 27864

du 15 décembre 2003

Site : Chantiers BÉNÉTEAU

16 boulevard de la Mer

85803 St Gilles-Croix-De-Vie

EXTRAIT DES CONDITIONS DE LIVRAISON

Article 1 : Le présent contrat est conclu pour l'année 2004.

Article 2 : La société SAT s'engage à livrer sur le site de Saint-Gilles chaque lundi avant 8 heures cinq articles des produits suivants :

Bateaux	Réf. Pièces	Désignation
14404 Océanis 40 cc	033571	Descente int.
14511 Bénéteau 50	034437	Cache glissière
14424 Océanis 42 co	054893	Hard top
LG 380 Lagoon 380	049599	Encad baie
14361 Océanis 361	046993	Salle eau
LG 380 Lagoon 380	042020	Capot puit chaîne

Article 3 : La livraison ne sera pas assurée durant la semaine 52.

Article 4 : En cas de livraison incomplète, la société SAT s'engage à reporter les quantités manquantes sur la livraison de la semaine suivante. Dans ce cas, les quantités livrées devront donc comporter les 5 articles hebdomadaires augmentés du reliquat de la semaine précédente. En cas de manquement à cette obligation, la société Bénéteau sera en droit d'exiger la livraison sous 48 heures et de réclamer le paiement de pénalités fixées à 150 € HT par jour de retard.

Article 5 : La société SAT assure le transport des articles jusqu'au site de Saint-Gilles.

BASE DE DONNÉES RELATIONNELLE « PERSONNEL »

Extrait de la table Salariés

Matricule	Nom	Prénom	Qualification	Service	Adresses électroniques
LOA17	DUPONT	Régis	OA	LOGAD	regis.dupont@beneteau.fr
LOP73	SOURICE	Françoise	OP	LOGPR	francoise.sourice@beneteau.fr
LOP75	MARY	Jean-Pierre	OP	LOGPR	jean-pierre.mary@beneteau.fr
LOP74	RICAUD	Philippe	OP	LOGPR	philippe.ricaud@beneteau.fr
LOA18	GAUBERT	Simone	OA	LOGAD	simone.gaubert@beneteau.fr

Extrait de la table Demandes

Id demandes	Matricule	Nature demande	N° vœu	Date début	Date de reprise	Nombre de jours	Vœu retenu
225	LOA17	CP	1	21/06/04	28/06/04	5	non
256	LOA17	CP	2	05/07/04	12/07/04	5	oui
284	LOA17	RTT	1	28/06/04	29/06/04	1	oui
227	LOA17	RTT	2	30/06/04	01/07/04	1	non
235	LOA18	CP	1	28/06/04	05/07/04	5	oui
238	LOA18	CP	2	19/07/04	26/07/04	5	non
255	LOA18	RTT	1	23/06/04	24/06/04	1	oui
278	LOA18	RTT	2	30/06/04	30/06/04	0,5	non
226	LOP73	CP	1	05/07/04	08/07/04	3	oui
228	LOP73	CP	2	21/07/04	26/07/04	3	non
281	LOP73	RTT	1	25/06/04	28/06/04	1	oui
252	LOP73	RTT	2	28/06/04	29/06/04	1	non
271	LOP74	CP	1	13/07/04	21/07/04	5	non
229	LOP74	CP	2	02/08/04	09/08/04	5	oui
244	LOP74	RTT	1	24/06/04	25/06/04	1	non
231	LOP74	RTT	2	25/06/04	28/06/04	1	oui

► Lecture : Ce salarié de matricule LOA17 a déposé en vœu de rang 2 une demande de congé RTT pour le 30/06 au matin avec reprise au 1/07 qui n'a pas été retenue.

Table Droits RTT non soldés au 21/06/04

Matricule	Solde heures RTT du trimestre	Nombre de jours RTT possibles	Reliquat d'heures
LOP75	10	1	2,5

ORGANISATION COMPTABLE

Les journaux suivants sont utilisés :

- HA Achats
- VT Ventes
- O.D. Opérations diverses
- CL Crédit Lyonnais

EXTRAIT DU PLAN DE COMPTES DE L'ENTREPRISE

401AVE : fournisseur AVENANCE
401DUP : fournisseur DUPONT
401MAN : fournisseur MANPOWER
403000 : fournisseurs effets à payer.
445661 : TVA déductible à 19,6%
445662 : TVA déductible à 5,5%
445665 : TVA déductible sur encaissement à 19,6%
445666 : TVA déductible sur encaissement à 5,5%
621100 : Personnel intérimaire.
622600 : Honoraires.
624700 : Transports collectifs du personnel.
625100 : Voyages et déplacements.
625600 : Missions.
765000 : Escomptes obtenus.

DOCUMENTATION FISCALE (extrait TPE-PME.com)

La TVA sur les frais de représentation. Vous pouvez désormais récupérer la TVA grevant les frais de restaurant, de réception et de spectacle exposés au profit des dirigeants et des salariés de l'entreprise, à condition que ces dépenses soient engagées dans l'intérêt de l'activité.

Le régime applicable aux dépenses de représentation est donc désormais le suivant :

- droit de déduire la TVA sur les dépenses de logement, de restaurant, de réception et de spectacle engagées au profit des tiers – personnes étrangères à l'entreprise (clients, fournisseurs, etc.) – lorsque ces dépenses sont nécessaires à l'exploitation ;

- droit de déduire la TVA sur les dépenses de restaurant, de réception et de spectacle exposées par les dirigeants et salariés du fait de leur participation à des repas, réceptions ou divertissements, organisés dans l'intérêt de l'activité de l'entreprise.

- interdiction de déduire la TVA sur les dépenses de restaurant, de réception et de spectacle exposées pour octroyer un avantage aux dirigeants ou salariés de l'entreprise.

MANPOWER

SIEGE SOCIAL : 79, RUE JACQUES BINGEN • 75017 PARIS • TEL. 01 56 99 10 40 • FAX 01 42 67 10 00
 SAS AU CAPITAL DE 50 000 000 EUROS • 562 087 791 RCS PARIS • APE 745 B
 GARANT FINANCIER : BNP PARIBAS • 73, BOULEVARD HAUSSMANN • 75008 PARIS (ART. L 124-B DU CODE DU TRAVAIL)

Date : 10/06/04**FACTURE 028268323**

PAGE 1/

Période du 01/05/04 au 15/05/04

Échéance : 30/06/04

Client : 09500887 - 01

POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONCERNANT CE
DOCUMENT, NOUS VOUS REMERCIONS DE
CONTACTER L'AGENCE DE :

CHALLANS
42 RUE BONNE FONTAINE

85300 CHALLANS

TEL : 02 28 12 03 00

FAX : 02 28 12 03 01

Chantiers BÉNÉTEAU

16 boulevard de la Mer

85803 St Gilles-Croix-De-Vie

VOTRE DOCUMENT PAR LIEU DE DETACHEMENT : CHALLANS CHALLANS

RECAPITULATIF DES PRESTATIONS

	QUANTITE	MONTANT HT EUR
HEURES NORMALES	293,00	4.730,92
MAJORATION HS A 25,00 %	16,50	66,69
JF CHOME REMU	14,00	226,03
JRTT PRIS	53,00	860,19
JRTT PAYE	14,50	232,87
INDEM SALISSURE	19,00	2,85
REGUL 12.06.04	0,50	10,15
IND PANIER JOUR	28,00	147,00
IND PANIER JOUR	28,00	118,16
INDEM	20,00	3,00

TOTAL DES PRESTATIONS 6.397,86

En votre aimable règlement par billet à
ordre au 30/06/04

TOTAL NET HT	TVA 19,60 % SUR ENCAISSEMENT	TOTAL NET TTC A PAYER
EUROS 6.397,86	EUROS 1.253,98	EUROS 7.651,84

Billet à ordre N°: 120

Date : 12/06/04

Bénéficiaire

MANPOWER.....

Échéance : 30/06/04

Montant : 7 651,84

Domiciliation : *Crédit lyonnais*

AVENANCE

Cantines et restaurants d'entreprise
 1 rue Julien Videment
 BP 17521
 44275 NANTES CÉDEX 02
 ☎ 02 40 48 97 50
 📠 02 40 48 97 49

Chantiers BÉNÉTEAU
16 boulevard de la Mer
85803 St Gilles-Croix-De-Vie

FACTURE N° 1000170939

Réf. client : 540002
 Prestations du mois de mai 2004

Date : 17 juin 2004

Code	Libellé	Quantité	Prix unitaire HT	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
E0102	Ventes de boissons 5,5 %	1	1,440	1,44	0,08	1,52
E0100	Prestations alimentaires 5,5 %	4	5,720	22,88	1,26	24,14
E0102	Ventes de boissons 5,5 %	1	1,440	1,44	0,08	1,52
E0100	Prestations alimentaires 5,5 %	5	5,418	27,09	1,49	28,58
Montant total des prestations				52,85	2,91	55,76

TVA	Base Hors Taxes	Montant TVA		
5,50	52,85	2,91	NET À PAYER au 5/07/04	55,76

TVA sur les encaissements

Siège social : 61-69 rue de Bercy 75012 PARIS
 S.A.S. au capital de 205 584 € - RCS Paris 413901760
 SIREN 41390176000011
 N° TVA intracommunautaire FR41390176000011

DOCUMENT RÉPONSE À RENDRE AVEC LA COPIE

ANNEXE A

NOM & RÉF DU FOURNISSEUR / **33292 SAT**
BÉNÉTEAU
 Service Logistique

Extrait du Planning de livraison
Semaine 26

Usine	Bateaux		Réf. pièces	Désignation	Besoins par semaine	Reliquat ¹ Semaine 25	Livraison attendue	Livraison effectuée	Manquants
St Gilles	14404	Océanis 40 cc	033571	Descente int.	5				
	14511	Bénéteau 50	034437	Cache glissière	5				
	14424	Océanis 42 cc	054893	Hard top	5	<u>1</u>			
	LG 380	Lagoon 380	049599	Encad baie	5	<u>2</u>			
	14361	Océanis 361	046993	Salle eau	5	<u>2</u>			
	LG 380	Lagoon 380	042020	Capot puit chaîne	5				

¹ Articles manquants de la semaine précédente

TÉLÉCOPIE

À :

Télex :

De :

Date :

Objet :

Texte :

Tableau d'analyse de l'extraction de données

Opérations	Table(s) Source(s)	Critères de sélection	Champ de jointure	Champ(s) projeté(s)	Requête résultat
Sélection					R1
Jointure					R2
Projection					Liste des salariés en RTT entre le 23/06 et le 30/06

Présentez la liste des enregistrements correspondant à la requête résultat « Liste des salariés en RTT entre le 23/06 et le 30/06 »

Tableau d'analyse de l'extraction des données

Table(s) source(s)	Champs sélectionnés	Opérations logiques	Critères de sélection	Champs de jointure	Champs projetés

Présentez la liste des enregistrements correspondant à la requête résultat « Liste des salariés en RTT entre le 23/06 et le 30/06

